

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 FEVRIER 2012

16

oOo

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUPRES DU CONSEIL
GENERAL DES HAUTS DE SEINE POUR L'ORGANISATION DE L'EDITION 2012 DE
LA FOIRE AUX FROMAGES ET AUX VINS

oOo

RAPPORT

La Ville d'Antony organise les 14, 15 et 16 septembre 2012 la 26^{ème} édition de la Foire aux Fromages et aux Vins.

Cette manifestation est susceptible de bénéficier d'une subvention de fonctionnement auprès du Conseil Général des Hauts de Seine.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention départementale et à signer tous actes y afférents.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES HAUTS DE SEINE POUR L'ORGANISATION DE L'EDITION 2012 DE LA FOIRE AUX FROMAGES ET AUX VINS.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la Ville organise sa 26^{ème} Foire aux Fromages et aux Vins les 14, 15 et 16 septembre 2012,

Considérant que cette manifestation est susceptible de bénéficier d'une subvention de fonctionnement de la part du Conseil Général des Hauts de Seine ;

Considérant qu'à cet effet la Ville sollicite une subvention auprès du Conseil Général des Hauts de Seine ;

Vu l'avis favorable émis par la Commission des Affaires Économiques ;

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE UNIQUE – Sollicite une subvention de fonctionnement, au taux maximum, auprès du Conseil Général des Hauts de Seine, en vue de l'organisation de la 26^{ème} édition de la Foire aux Fromages et aux Vins par la Ville d'Antony et autorise, dès à présent, Monsieur le Maire à signer tout document à cet effet.

Suivent les signatures

.....

Pour extrait conforme
Le Maire